



NOS CONSEILS POUR BIEN ENTREtenir VOTRE LOGEMENT AU QUOTIDIEN

Revêtements sols

- Entretenir régulièrement les dalles plastiques, le carrelage, la moquette, avec des produits adaptés, non surdosés. Penser à rincer à l'eau claire carrelage et dalles plastiques.

- Eviter tout accro, coupure ou brûlure de cigarette, ces dommages étant facturés à votre départ.

Revêtements murs

- Lessiver les peintures (murs, portes, plinthes...).

- Les stickers, enduit à cirer, lambris en PVC ou bois, crépis sont interdits.

Revêtements plafonds

- Le lambris en PVC ou bois, les dalles en polystyrène ou similaire sont interdits.

Fenêtres et portes

- Lubrifier régulièrement gonds et mécanismes de fermeture des portes et fenêtres.

N.B. utiliser du dégrissant.

- Ne pas percer les fenêtres PVC pour la fixation de supports de tringles ou de rideaux. Utiliser des fixations spéciales autocollantes ou fixer ces supports dans le mur.

- Nettoyer les fenêtres PVC en utilisant de l'eau savonneuse ou de l'alcool à brûler.

Sanitaires

- Ne pas jeter dans l'évier ou le lavabo des matières grasses. Mettez les dans un bocal puis déposez à la déchetterie.

- Ne pas jeter dans la cuvette des toilettes : cheveux, tissus, coton, lingettes...

- Nettoyer régulièrement la cuvette WC permet d'éviter l'entartrage.



Ventilation

Pour une bonne hygiène du logement, des solutions toutes simples existent.

- Ne pas obstruer les bouches d'aération.

- Nettoyer les grilles régulièrement pour faciliter la circulation de l'air frais.

- Aérer votre logement en ouvrant les fenêtres le matin [10 minutes suffisent]. Attention, un temps plus long créera l'effet contraire à celui souhaité.

- Ne pas brancher de hotte sur les bouches d'aération de la cuisine.

Ces quelques recommandations éviteront de mauvaises surprises : buée sur les vitres, champignons, moisissures, mauvaises odeurs...



Exemple :
une famille de 4 personnes produit au moins 32 litres de vapeur d'eau en 24 heures.

Chauffage

- Chauffer correctement votre logement avec le mode de chauffage existant.

- Les chauffages d'appoint à base de pétrole sont interdits.

Cave individuelle

- Il est interdit d'y stocker des produits dangereux (produits inflammables...).

- Même non utilisée, elle doit être obligatoirement fermée et rangée.

Entretien des balcons, portes de garage et espaces verts

- Nettoyer son balcon.

- Tondre la pelouse, entretenir les haies, enlever les mauvaises herbes.

- Veiller à la propreté des abords.

- S'interdire le stockage de toute nature.